

Cannabis à usage médical

De la position de l'ANSM à la pratique clinique — indications, posologie progressive et retours d'expérience au CETD.

Dr Ph. Rault · Traitement · douleurchronique.fr · 2026

1 Position de l'ANSM et indications

L'ANSM a initié les travaux sur le cannabis médical en septembre 2018. Usage jugé pertinent en cas de soulagement insuffisant ou de mauvaise tolérance des thérapeutiques accessibles.

Cannabis médical prescrit au CETD **depuis septembre 2021**. Plus de 200 patients inclus dans l'expérimentation. Environ 10 % d'arrêt (effets indésirables ou manque d'effet).

Indications retenues

- **Douleurs réfractaires** aux thérapies médicamenteuses ou non
- **Épilepsie** — formes sévères et pharmaco-résistantes
- **Oncologie** — soins de support
- **Soins palliatifs**
- **Sclérose en plaques** — spasticité douloureuse

2 Organisation de la prescription

Pour être prescripteur : **examen spécifique par e-learning**. Médecin prescripteur ET pharmacien dispensateur doivent être formés. Indications en douleur chronique : **douleurs neuropathiques périphériques ou centrales**.

Présentation du produit

Huile : **CBD à 5 %** (50 mg/mL), parfois associé à du **THC à 2,5 %** (25 mg/mL). **Ordonnance sécurisée** obligatoire, limitée à **28 jours** comme pour les morphiniques. **Voie sublinguale** privilégiée — passage en environ 1 h.

3 Posologie — CBD puis THC

POSOLOGIE CLINIQUE

CBD puis THC — escalade progressive en 3 étapes

1. Première prescription — CBD seul

10 mg le soir la 1^{re} semaine, puis **20 mg** le reste du mois. Suivi tolérance/effet.

2. Augmentation progressive

Si bien toléré mais insuffisamment efficace : prise possible matin et midi en plus du soir. **Maximum 100 à 120 mg de CBD/jour**.

3. Ajout de THC si insuffisant

Progressivement, plutôt le soir, jusqu'à **20 à 30 mg de THC/jour**, associé au CBD par voie sublinguale.

Effets indésirables mineurs fréquents

Bouche sèche · Vertiges · Troubles digestifs · Irritabilité.

Si effets mineurs, la prescription peut continuer.

4 Effets et points à améliorer

Retours positifs

Le CBD est bien présent parmi les prescriptions quotidiennes. Patients apprécient son efficacité — **aura positive de « produit naturel »**, à la différence des molécules chimiques souvent rejetées.

Points à améliorer

- **Formation** trop complexe, examen tatillon
- **Pharmaciens formés** en nombre insuffisant — patients obligés de venir à Dijon (trajets en ambulance, bons de transport)

- **CBD en vente libre** en ville alors qu'il faut une ordonnance sécurisée à l'hôpital (700 consultations/an pour 60 patients — délais de 9 mois au CETD)
- **Conduite interdite sous THC** — logique légale, mais délétère pour les patients douloureux

5 Conclusions

Faciliter la prescription du Cannabis dans la douleur chronique neuropathique est une excellente idée. La **réalisation pratique — de la prescription à la dispensation — est très nettement perfectible** pour diffuser ce traitement efficace et bien toléré.

Perspective : étendre la prescription aux **très fréquentes douleurs myofasciales** qui y sont sensibles. Idéalement, prescription initiale par Structure Douleur, mais suivi par le médecin traitant.